



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Enquête sur les effectifs de doctorants et de docteurs des écoles doctorales - 2020

L'enquête 2020 concerne les diplômés de docteurs délivrés durant l'année 2019 et les doctorants de l'année universitaire 2019-2020.

Ce document permet de préparer la saisie des informations dans l'application SIREDO (Système d'Information de la Recherche et des Ecoles Doctorales).

Les tableaux 1 (page 2), 2 (p.3) et 7 (p.11) concernent l'ensemble de l'école doctorale.

Les tableaux 3 (p.4), 3bis (p.6), 3ter (p.7), 4.1 (p.8), 4.2 (p.9) et 5 (p. 10) doivent être renseignés pour chacun des établissements d'inscription.

Les informations devront être renseignées et validées avant le 30 avril 2020.

Elles devront également être validées par le responsable de l'école doctorale et par chacun des établissements (établissement support et établissements co-accrédités).

Pour vous connecter à l'application de saisie, vous pouvez utiliser le lien ci-dessous, ou recopier cette adresse dans votre navigateur.

https://appliweb.dgri.education.fr/appli_web/enquete/IdentificationEnquete.jsp

Pour tout renseignement complémentaire, ou si vous avez perdu votre identifiant et votre mot de passe, merci de contacter :

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Direction générale de la recherche et de l'innovation
Service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
Département des études statistiques de la recherche

Sophie ROUX
01 55 55 76 51
enquete-ed@education.gouv.fr

TABLEAU 1 Répartition des effectifs de l'école doctorale par établissement d'inscription

	Année civile 2019		Année universitaire 2019-20			
	Nombre de soutenances entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2019		Nombre de premières inscriptions		Nombre total d'inscriptions	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Établissement d'inscription 1						
Établissement d'inscription 2						
Établissement d'inscription 3						
Établissement d'inscription 4						
Établissement d'inscription 5						
Établissement d'inscription 6						
Établissement d'inscription 7						
Établissement d'inscription 8						
Établissement d'inscription 9						
Établissement d'inscription 10						
...						
Établissement d'inscription n						
Total						

TABLEAU 2 Répartition des effectifs de l'école doctorale par domaine scientifique de la thèse

Domaine scientifique de la thèse	Année civile 2019		Année universitaire 2019-20			
	Nombre de soutenances entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2019		Nombre de premières inscriptions		Nombre total d'inscriptions	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1 - Mathématiques et leurs interactions						
2 - Physique						
3 - Sciences de la terre et de l'univers, espace						
4 - Chimie						
5 - Biologie, médecine et santé						
6 - Sciences humaines et humanités						
7 - Sciences de la société						
8 - Sciences pour l'ingénieur						
9 - Sciences et technologies de l'information et de la communication						
10 - Sciences agronomiques et écologiques						
Total						

TABLEAU 3 Financements pour la formation par la recherche obtenus à la rentrée universitaire 2019-2020 (pour la première année de thèse, hors prolongation d'aides antérieures)

Ce tableau doit être renseigné pour chacun des établissements d'inscription listés au tableau 1.

* En cas de financement multiple, ne mentionner que le financement principal.

		Nombre de 1ères inscriptions	
		Année universitaire 2019-20	
		Hommes	Femmes
Doctorants exerçant une activité rémunérée autre que la préparation de la thèse			
Doctorants sans activité rémunérée			
Doctorants financés pour la thèse (par type de financement)*			
	- Financement d'état		
	- Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche :		
(1)	Contrat doctoral sur dotation des EPSCP **		
(2)	Contrat doctoral sur dotation des EPST ***		
(3)	Contrat doctoral : programmes spécifiques normaliens et polytechniciens		
(4)	Contrat doctoral : programme spécifique handicap		
(5)	- Ministère de la Défense (dont financements DGA)		
(6)	- Ministère de l'Agriculture		
(7)	- Ministère des affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades)		
(8)	- Ministère de la Santé		
(9)	- Autres ministères		
(10)	- Dotation des EPIC et EPA ****		
(11)	- Collectivités territoriales (dont financements régionaux)		
	- Agences françaises de financements publics de la recherche :		
(12)	- ANR		
(13)	- Idex		
(14)	- Autres dispositifs du PIA (dont Labex)		
(15)	- Autres		
(16)	- Conventions CIFRE		

		Nombre de 1ères inscriptions Année universitaire 2019-20	
		Hommes	Femmes
	- Financements privés d'organisations implantées en France :		
(17)	- Partenariat de recherche		
(18)	- Mécénat y compris fondations et associations		
	- Financements de la commission européenne :		
(19)	- ERC		
(20)	- Actions Marie Sklodowska-Curie		
(21)	- Erasmus		
(22)	- autres programmes		
	- Financements étrangers :		
(23)	- Gouvernements étrangers Europe		
(24)	- Gouvernements étrangers hors Europe		
(25)	- Autres financements étrangers		
(26)	- Financement des organismes de formation continue		
(27)	- Organismes internationaux		
	Total doctorants financés pour la thèse = (1) + (2) + ... + (26) + (27)		
Financement (ou non) non renseigné			
Total Doctorants exerçant une activité rémunérée + sans activité rémunérée + financés pour la thèse + non renseigné			

Parmi les doctorants financés pour la thèse, nombre de doctorants bénéficiant d'un financement multiple		
Parmi les doctorants financés pour la thèse, nombre de doctorants « en formation initiale »*****.		
Parmi les doctorants non financés pour la thèse, nombre de doctorants « en formation initiale »*****.		

*****Est désigné « en formation initiale » un doctorant dont l'activité principale est la réalisation de sa thèse. Il est demandé de ne pas tenir compte de la définition administrative de la formation initiale.

** EPSCP : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

*** EPST : établissement public à caractère scientifique et technologique (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD, IRSTEA)

**** EPIC : établissement public à caractère industriel et commercial (dont ADEME, ADIT, ANDRA, Bpifrance, B.R.G.M., C.E.A., CIRAD, CNES, Universcience Cité des sciences et de l'industrie, C.S.T.B., I.F.P., IFREMER, INERIS, I.R.S.N., ONERA, etc.)

**** EPA : établissement public à caractère administratif (dont C.E.E.T, CINES, C.N.D.P., CNED, CNOUS, EPAURIF, I.H.E.S.T., INRAP, IFE, etc.)

TABLEAU 3 BIS **Détail des contrats doctoraux du tableau 3**

Ce tableau doit être renseigné pour chacun des établissements d'inscription listés au tableau 1.

Le contrat doctoral ne peut être signé que par un EPSCP¹, un EPA² d'enseignement supérieur, un EPST³ ou un autre EPA ayant une mission statutaire d'enseignement supérieur ou de recherche (cf. art.2 du décret n°2009-464 du 23/04/2009).

Il est rappelé qu'un contrat doctoral a une durée de 3 ans et une rémunération minimale (depuis le 1er février 2017, le montant minimal du contrat doctoral (sans activité complémentaire) est de 1769 € brut par mois).

- Les types de financement 1 à 4 sont obligatoirement des contrats doctoraux.
- Les types de financement 11 et 18 (collectivités territoriales dont financements régionaux ; mécénat y compris associations ou fondations) peuvent conduire à un contrat doctoral puisque les crédits correspondants sont versés par la région ou l'association à une université qui devient alors l'établissement employeur du doctorant contractuel.

Détail des contrats doctoraux (année 2019/2020)	Premières inscriptions Année universitaire 2019-2020
Nombre de contrats doctoraux signés par :	
Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche MESRI : Université	
Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche MESRI : Grandes Ecoles	
Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche MESRI : EPST	
Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche hors MESRI	
EPA ayant une mission statutaire d'enseignement supérieur ou de recherche	
Non renseigné	
Total contrats doctoraux	
dont nombre de contrats doctoraux handicap	

1. EPSCP : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

2. EPA : établissement public à caractère administratif (dont C.E.E.T, CINES, C.N.D.P., CNED, CNOUS, EPAURIF, I.H.E.S.T., INRAP, IFE)

3. EPST : établissement public à caractère scientifique et technologique (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD, IRSTEA)

4. EPIC : établissement public à caractère industriel et commercial (dont ADEME, ADIT, ANDRA, Bpifrance, B.R.G.M., C.E.A., CIRAD, CNES, Universcience Cité des sciences et de l'industrie, C.S.T.B., I.F.P., IFREMER, INERIS, I.R.S.N., ONERA)

TABLEAU 3 TER Activités complémentaires des contrats doctoraux en 2019-2020

Ce tableau doit être renseigné pour chacun des établissements d'inscription listés au tableau 1.

Le décret n°2009-464 du 23 avril 2009 prévoit que les doctorants contractuels peuvent se consacrer exclusivement à la recherche ou inclure, outre ces activités de recherche, des activités complémentaires :

- enseignement ;
- diffusion de l'information scientifique et technique ;
- valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique ;
- missions d'expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration, un établissement public, une association ou une fondation.

Le tableau 3 ter prend en compte tous les contrats doctoraux et pas seulement les contrats doctoraux MENESR.

On totalisera pour chaque mission complémentaire le total d'heures effectuées par les doctorants qui bénéficient d'un contrat doctoral. Seules les activités complémentaires précisées dans le contrat doctoral sont à prendre en compte.

Exemple :

Supposons qu'en 1ère année :

- 10 doctorants bénéficient d'un contrat doctoral,
- 4 de ces doctorants effectuent chacun 64h d'enseignement équivalent TD, soit un total de 256 h équivalent TD d'enseignement
- 3 de ces doctorants effectuent chacun 268h de valorisation, soit un total de 804h de valorisation.

Pour la 1ère ligne, on indique :

- nombre de contrats doctoraux : 10
- exclusivement consacrés à la recherche : 3
- Nombre de contrats doctoraux avec enseignement : 4. Nombre d'heures effectuées en enseignement : 256
- Nombre de contrats doctoraux avec missions de valorisation : 3. Nombre d'heures effectuées en valorisation : 804.

	Nombre total de contrats doctoraux	Nombre de contrats doctoraux exclusivement consacrés à la recherche	Avec missions complémentaires...							
			... d'enseignement		... de diffusion de l'information scientifique		... de valorisation		... de conseil ou d'expertise	
			Nombre de contrats doctoraux concernés	Nombre total d'heures effectuées (en équivalent TD)	Nombre de contrats doctoraux concernés	Nombre total d'heures effectuées	Nombre de contrats doctoraux concernés	Nombre total d'heures effectuées	Nombre de contrats doctoraux concernés	Nombre total d'heures effectuées
En 1ère année										
En 2ème année										
En 3ème année										

TABLEAU 4 Décompte des 1ères inscriptions en doctorat à la rentrée universitaire 2019-2020 selon le pays d'obtention du diplôme

TABLEAU 4.1 Diplômés ayant obtenu leur diplôme de plus haut niveau en France selon le type de diplôme et l'établissement d'obtention

Ce tableau doit être renseigné pour chacun des établissements d'inscription listés au tableau 1.

Établissement d'origine merci de renseigner une ligne par établissement	Diplôme national de Master	Titre d'ingénieur**	Diplôme d'école de commerce ou de gestion**	Autres diplômes conférant le grade de master ¹	Total Nombre de 1ères inscriptions 2019- 2020
Établissement 1					
Établissement 2					
Établissement 3					
Établissement 4					
Établissement n					
Total					

* Dans l'application de saisie, les établissements d'implantation de l'ED sont pré-initialisés, les autres seront initialisés par l'utilisateur.

** Eventuellement, avec un double diplôme de master.

1. Exemples : DEA, DESS, diplôme de fin d'études délivré par un des instituts d'études politiques, diplôme d'Etat d'architecte, diplôme de fin d'études des écoles de commerce spécialement habilitées, diplôme de deuxième cycle de l'Ecole du Louvre, diplôme de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, diplôme d'études fondamentales vétérinaires, diplôme de restaurateur du patrimoine, diplômes propres de l'université Paris-Dauphine, diplôme national supérieur d'arts plastiques...

TABLEAU 7 Durées des thèses soutenues en 2019 (année civile) selon le domaine scientifique de la thèse

Durée de soutenance des thèses	Moins de 40 mois	De 40 mois à moins de 52 mois	De 52 mois à 72 mois (6 ans)	Plus de 6 ans	Total
Domaine scientifique de la thèse					
1 - Mathématiques et leurs interactions					
2 - Physique					
3 - Sciences de la terre et de l'univers, espace					
4 - Chimie					
5 - Biologie, médecine et santé					
6 - Sciences humaines et humanités					
7 - Sciences de la société					
8 - Sciences pour l'ingénieur					
9 - Sciences et technologies de l'information et de la communication					
10 - Sciences agronomiques et écologiques					
Nombre de thèses soutenues en 2019					

Durée moyenne des thèses soutenues en 2019*	
--	--

*Il convient de déduire les congés de maternité, de paternité, les congés d'adoption, les congés de maladie d'une durée supérieure à quatre mois consécutifs ou les congés d'une durée au moins égale à deux mois faisant suite à un accident de travail.

ANNEXE Liste des disciplines par domaine scientifique

1. Mathématiques et leurs interactions
Mathématiques et leurs interactions
2. Physique
Constituants élémentaires et physique théorique
Plasmas chauds
Milieux denses, matériaux et composants
Milieux dilués et optique fondamentale
Physique et science des matériaux
3. Sciences de la terre et de l'univers, espace
Astronomie, astrophysique
Sciences de la terre et de l'univers
Terre, enveloppes fluides
Terre solide et couches profondes
Terre solide et enveloppes superficielles
4. Chimie
Chimie des matériaux
Chimie et chimie physique
Chimie organique, minérale, industrielle
Chimie théorique, physique, analytique
Génie des matériaux
5. Biologie, médecine et santé
Aspects moléculaires et cellulaires de la biologie
Sciences de la vie et de la santé
Biomolécules, pharmacologie, thérapeutique
Physiologie, Biologie des organismes, populations, interactions
Recherche clinique, innovation technologique, santé publique
6. Sciences humaines et humanités
Cultures et langues régionales
Langue et littérature françaises
Langues et littératures anciennes

Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques
Langues et littératures germaniques et scandinaves
Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues
Langues et littératures slaves
Lettres et langues
Littératures comparées
Sciences du langage : linguistique et phonétique générale
Arts : plastiques, spectacle, musique, esthétique, sciences et histoire de l'art
Epistémologie, histoire des sciences et des techniques
Ethique et déontologie
Philosophie
Théologie
Aménagement de l'espace, urbanisme
Géographie physique, humaine, économique et régionale
Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art
Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux, de l'art
Préhistoire
Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
Sciences de l'éducation
Sciences de l'homme
Sciences de l'information et de la communication
Sciences et techniques des activités physiques et sportives

7. Sciences de la société

Science de gestion
Science économique
Sciences économiques et de gestion
Droit privé et sciences criminelles
Droit public
Histoire du droit et des institutions
Science politique
Sciences juridiques et politiques
Anthropologie, ethnologie
Homme, temps, espaces sociaux
Sociologie, démographie

8. Sciences pour l'ingénieur
 - Génie des procédés
 - Plasmas froids
 - Electronique de puissance
 - Génie électrique
 - Acoustique
 - Bio-mécanique et bio-ingénierie
 - Energétique, thermique, combustion
 - Mécanique des milieux fluides
 - Génie civil
 - Génie mécanique, productique, transport
 - Mécanique des solides, des matériaux, des structures et des surfaces
 - Mécanique, énergétique, génie des procédés, génie civil

9. Sciences et technologies de l'information et de la communication
 - Automatique, productique
 - Traitement du signal et des images
 - Electronique, microélectronique, nanoélectronique et micro-ondes
 - Electronique, photonique
 - Micro-nanosystèmes et capteurs
 - Systèmes optiques et photonique
 - Informatique et applications
 - Informatique, automatique

10. Sciences agronomiques et écologiques
 - Biologie de l'environnement, des populations, écologie
 - Biologie des organismes ; Biotechnologies animales, végétales et microbienne
 - Biotechnologies agroalimentaires, sciences de l'aliment
 - Sciences agronomiques